



Communauté de Communes

DEMANDE DE DOTATIONS SPORTIVES

Le formulaire de dotations sportives est réservé exclusivement à l'achat de matériel destiné aux associations ou clubs sportifs du territoire Terroir de Caux.

Il est important de noter que c'est la collectivité qui procède directement à l'achat du matériel, lequel sera redistribué aux bénéficiaires lors de la remise des dotations mi-septembre.

Pour que votre demande soit recevable, le dossier doit être transmis complet, **avant le 15 mai** de chaque année, à l'adresse suivante : dsuet@terroirdecaux.net

Mode d'attribution de la dotation :

- L'éligibilité du projet ne signifie pas l'octroi systématique d'une dotation.
- Les dossiers reçus pourront être accompagnés dans la limite des crédits budgétaires.
- Le lieu de résidence de l'association doit se trouver sur le territoire.
- Les activités réalisées doivent avoir lieu sur le territoire.
- 5 € par licencié avec un montant minimum de 300 € et un plafond maximum à 750 €
- Limite de trois attributions maximum par mandat.
- Date de dépôt des dossiers au plus tard le 15 mai de chaque année.

PIÈCES À FOURNIR

- Formulaire de demande de dotation sportive.
- Bilan financier réel N-1 (budget équilibré, dépenses, recettes, trésorerie, les subventions doivent apparaître clairement dans les recettes) .
- Devis détaillé, au nom de la Communauté de Communes Terroir de Caux, du matériel demandé.

Tout dossier incomplet sera rejeté



DEMANDE DE DOTATION SPORTIVE

COORDONNÉES DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association :

Sport pratiqué :

Nom du Président :

Adresse :

Nom et coordonnées
de la personne à
contacter :

Mail :

Téléphone 1 :

Téléphone 2 :

Date de la demande :

INFORMATIONS CONCERNANT L'ASSOCIATION

Nombre de licenciés N-1

Nombre d'enfants :

Nombre d'adultes :

Salarié(s) :

Oui :

Non :

Affilié à une Fédération :

Oui :

Non :

Nombre d'années d'existence :

Nombre d'équipes :

Nombre d'équipes enfants :

Nombre d'équipes adultes :

Coût de la licence ou de l'adhésion :

Adhésion enfant :

Adhésion adulte :